

Directeur de publication :
Denis Carretier

Rédacteur en chef :
Christel Chevrier

Comité de rédaction :
Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :
Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :
CA34, Sud Expé



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Toutes espèces fruitières

Campagnol

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par des méthodes alternatives : piégeage ou travail du sol.

Utiliser des pièges Topcat : repérer les tumulus frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière. Relever les pièges fréquemment.

Sur jeune verger, le travail du sol de l'interligne perturbe l'activité des campagnols.



Pêcher

Cochenille Pou de San José

La migration des larves de dernière génération du pou de San José intervient généralement fin septembre - début octobre. On constate une pression croissante de cette cochenille en verger de pêcher.



abricotier

Bactériose

Le risque de contamination des arbres par *Pseudomonas syringae* est élevé durant l'automne-hiver, de la chute des feuilles au débourrement l'année suivante, surtout dans les périodes de gel-dégel.



Cerisier

Bactériose

Le risque de contamination des arbres par *Pseudomonas syringae* est élevé durant l'automne-hiver, de la chute des feuilles au débourrement l'année suivante, surtout dans les périodes de gel-dégel.



Pommier

Maturités

Récolte en cours de Granny Smith, Chantecler et Redwinter.

Prophylaxie

Le broyage des fruits juste après récolte permet de limiter les risques de ravageurs (carpocapse, cé-ratite, campagnol).

Soigner particulièrement la prophylaxie contre la tavelure : andainer et broyer les feuilles et les fruits à la fin de la chute des feuilles. Cette intervention permet d'accélérer la dégradation des feuilles, de limiter le développement de la tavelure en la privant de son support biologique.

Maladies de conservation

Risque de contamination lors de pluies à l'approche de la maturité des variétés tardives.

Black Rot

On observe des symptômes sur fruits (Granny, Chantecler, Cripps Pink, Rosy Glow, Cripps Red...).

Cette maladie, due au champignon *Botryosphaeria obtusa*, provoque des dégâts sur fruits : ponctuations localisées autour des lenticelles au début, pouvant évoluer en taches brunes.

La contamination se fait durant les épisodes pluvieux, à partir de la floraison.

Black Rot :
taches sur fruit
Crédit-photo :
CETA du Vidourle



Carpocapse

Fin des éclosions.

Dans les vergers très touchés, une méthode alternative consiste en l'utilisation de nématodes (spécialités NEMASYS C, ADVERB, CARPONEM, TRAUNEM) à l'automne. Ils permettent de diminuer la population de carpocapse.

Mouche méditerranéenne des fruits (Cératite)

Les captures sont en augmentation dans l'Hérault et le Gard.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de trois facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune) et des conditions climatiques favorables.

Les vergers présentant des fruits non récoltés sont particulièrement attractifs.

Il existe des systèmes de piégeage massif contre la cératite, utilisés à raison de 50 à 80 pièges/ha, répartis uniformément dans la parcelle. 1 piège couvre au maximum 200 m².

Cochenille *Pseudococcus* sp.

Observation de cochenilles dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers.

Cochenille Pou de San José

On observe la présence d'attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme. La migration des larves de 3^{ème} génération est en cours dans certains vergers.



O olivier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

La mouche est présente dans tous les secteurs oléicoles du Languedoc-Roussillon. Le niveau des captures est élevé.

Le développement des larves dans les olives est confirmé dans la plupart des secteurs ; dans les vergers protégés les taux sont généralement inférieurs à 5 %.

Prendre en compte la prévision de date de fin de récolte pour estimer le seuil de risque.

Les vergers dans lesquels la fin de récolte est prévue avant début novembre sont en-dessous du seuil de risque.

Dans les autres vergers, le seuil de risque est généralement dépassé.

Une observation de la situation dans votre verger est plus que jamais indispensable avant toute décision d'intervention. Pour vous y aider :

- Les informations sur les captures sont consultables sur Gestolive. : <http://afidol.org/tracoliv> en cliquant sur « Consulter les cartes » puis « Relevés mouche de l'olive ».

- Le Centre Technique de l'Olivier a édité une fiche permettant de reconnaître les dégâts de mouche sur l'olive : http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf

- Les informations sur le suivi des dégâts de mouche sont consultables sur Gestolive. : <http://afidol.org/tracoliv> en cliquant sur « Consulter les cartes » puis « Suivi des dégâts de mouche ».

Le piégeage massif sans insecticide permet de diminuer le nombre de mouches dans le verger : <http://afidol.org/piagemouche>.

Xylella Fastidiosa

À ce jour aucune détection de la bactérie sur olivier n'a été faite.

Lire la note nationale du Ministère de l'Agriculture : http://afidol.org/Xylella_fastidiosa_Note_nationale.pdf

La Commission Européenne a diffusé une fiche d'information sur *Xylella fastidiosa* sous forme de questions / réponses : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5346_fr.htm

C hâtaignier

Carpocapse du châtaignier

Pendant ces 15 derniers jours, les pièges à phéromones et alimentaires ont encore capturé des papillons dans tous les secteurs mais leur nombre diminue progressivement. On a encore piégé des femelles avec des œufs à pondre, en faible quantité le 28 août à Lasalle et Cognac (30). Les œufs déjà pondus ou qui vont être pondus par ces papillons, écloreont 8-10 jours après, et les jeunes chenilles de carpocapse attaqueront les fruits. Il y a donc encore un risque d'attaque pour les variétés qui ne sont pas encore tombées

Bouche de Bétizac :

Les derniers fruits sont en train de tomber. A part la présence de vers dans les fruits, la qualité sanitaire est exceptionnelle pour cette variété : pas ou très peu de pourritures pour le moment (quelques rares pourritures crayeuses ont été observées).

Marigoule :

La récolte a démarré. Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, le développement des fruits est comparable à celui des années 2010, plus faible que celui des années 2011 et 2014, mais la présence importante de cynips peut pénaliser le calibre. Les attaques dans les châtaignes atteignaient 16,7 % le 14 septembre, et 38 % le 28 septembre. Elles sont plus faibles que celles des années précédentes à la même date, mais la récolte est plus tardive.

A Lamalou (34), les attaques atteignaient 15 % le 14 septembre, et 25 % le 21 septembre. C'est un niveau d'attaque intermédiaire entre ceux de 2012 et 2014. Le calibre des fruits est comparable à celui de 2014.

Variétés de saison

Pellegrine :

Les tout premiers fruits commencent à tomber. Sur la parcelle de référence de Branoux (30), le taux d'attaque dans les fruits atteignait 10,4% le 21 septembre et 18,3 % le 28 septembre.

Le développement des châtaignes est très correct (arbres peu chargés), comparable à celui de 2011 à la même époque, plus faible que celui de 2014 mais plus important qu'en 2012 et 2013.

Marron d'Olargues :

Les premiers fruits ne devraient plus tarder à tomber. Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent d'Olargues, le taux de fruits véreux s'élevait à 4,1%, le 7 septembre et 17,5% le 21 septembre : il est important pour cette variété à cette époque. Le calibre des châtaignes est plutôt élevé : il est plus élevé qu'en 2010, 2012, 2013 et 2014 à la même date mais tout de même plus faible qu'en 2011.

Pourriture noire des fruits

La pourriture noire des châtaignes est un champignon disséminé par des spores.

Ces spores sont produites par des apothécies se développant sur les châtaignes noires de l'année précédente (voir photo). Les premières apothécies ont été observées à Villecelle le 14 septembre.

Si les jours à venir sont frais et pluvieux, d'autres apothécies apparaîtront et disperseront leurs spores : les variétés sensibles risquent alors d'être contaminées dès leur chute (ex : marron d'Olargues, Dauphine, Comballe). Les symptômes s'exprimeront un peu plus tard.

Il est possible de bloquer l'apparition des symptômes de pourriture noire dans les fruits, en les trempant dans l'eau froide pendant au moins 6 jours (9 jours si l'on souhaite aussi asphyxier les vers). Ensuite ressuyer les fruits à température ambiante avant de les stocker au froid.



Apothécie sur châtaigne de l'année précédente, atteinte par la pourriture noire

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.